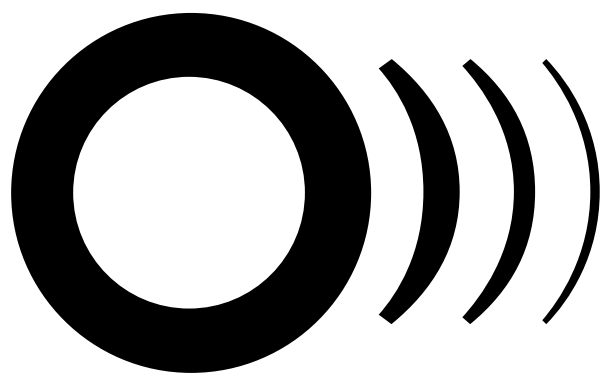


Veigy-Foncenex

L'ECHO

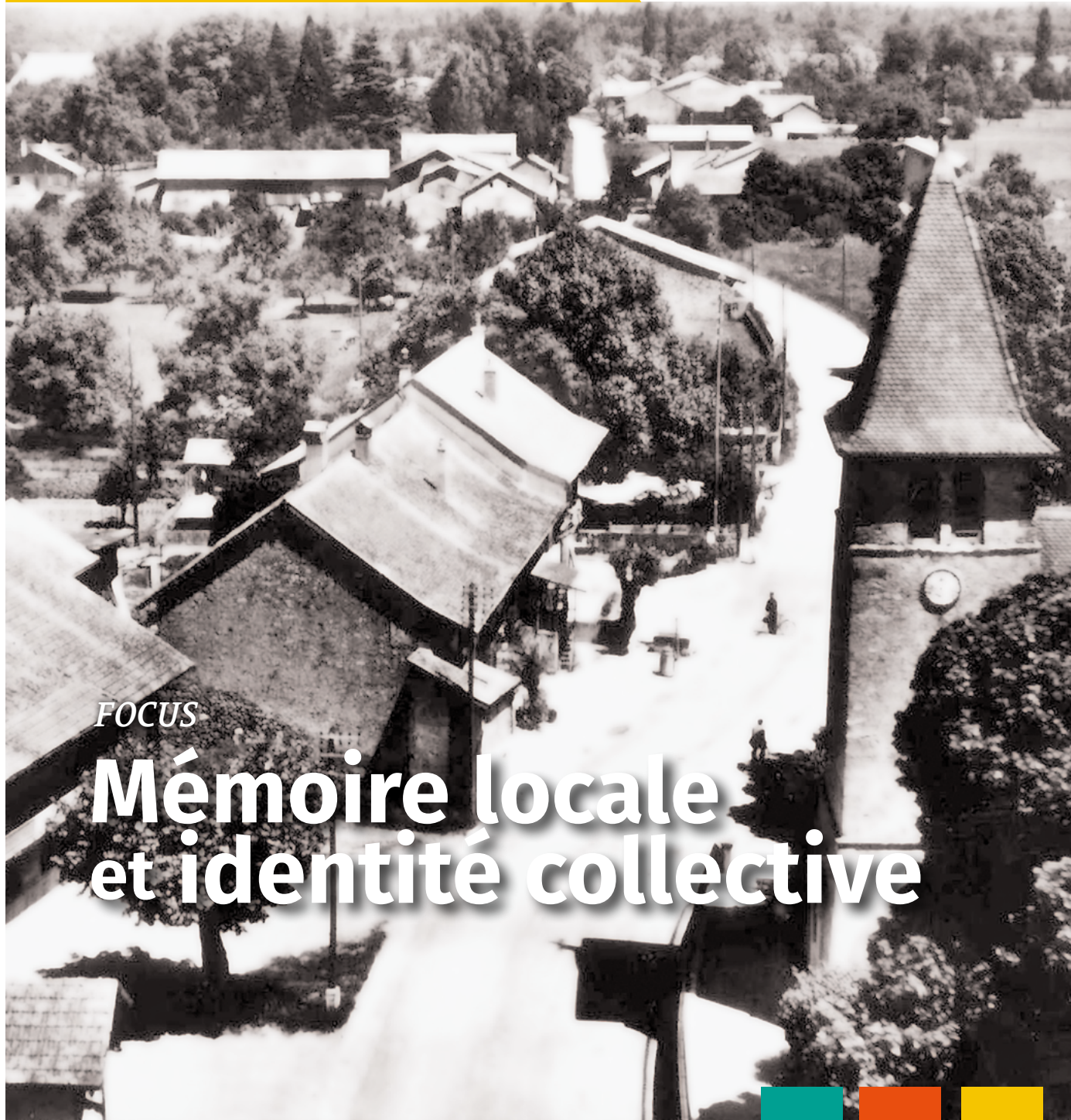
votre magazine municipal



www.veigy-foncenex.fr

• SEPT. 2025 •

n°215



FOCUS

Mémoire locale et identité collective





Édito

**Catherine Bastard,
maire de Veigy-Foncenex**



C'est la rentrée !

Septembre marque le retour en classe de plus de 400 écoliers, ravis de retrouver leurs camarades, leurs enseignants et l'odeur des cahiers neufs. Beaucoup de sourires... et quelques larmes vite essuyées ! C'est aussi la reprise des activités associatives. Le Forum organisé au Damier le 6 septembre, a permis aux associations de présenter leurs projets. Leur dynamisme contribue pleinement au bien-vivre dans notre commune. Certaines d'entre elles se mobilisent, aux côtés du CCAS, pour *Octobre Rose*, mois du dépistage du cancer du sein, afin de collecter des fonds au profit du *Comité Féminin 74* et de *Hope* : marathon de zumba, marche, tombola... le programme est riche !

Dans le numéro précédent de l'Echo, nous évoquions les projets structurants en cours. Pour cette édition, c'est l'histoire locale qui est à l'honneur. Notre commune en conserve de nombreuses traces visibles que nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir. Une histoire riche et mouvementée au fil des siècles. Un général d'Empire, des Justes parmi les nations et des sauveteurs de l'ombre, sont autant de héros Veigy-ciens qui ont marqué l'histoire locale mais aussi participé à la grande Histoire.

Pour le conseil municipal, le dernier trimestre sera consacré à la préparation du budget 2026. Nous avons en effet choisi - comme c'est désormais le cas dans la plupart des communes et intercommunalités - de voter le budget primitif dès décembre 2025. Cette adoption anticipée permettra à la commune d'être immédiatement opérationnelle au 1er janvier. Un budget supplémentaire sera ensuite voté en avril ou mai, afin d'intégrer les résultats de 2025 et de prévoir de nouvelles dépenses.

Je vous souhaite, chers Veigy-ciens et chères Veigy-ciennes, un bel automne et au plaisir de vous retrouver, lors d'un des nombreux événements organisés dans notre commune.

03 - Édito

46 - Tribunes

47 - Informations pratiques

47 - État-civil

La vie d'ici

08 - En images

- Saison musicale 24/25 bien remplie pour L'Union Musicale de Veigy
- Le Club de l'Hermance en balade à Valsenhône
- Pose de la première pierre de la nouvelle maison de santé
- Cérémonie du 8 mai 2025
- Soirée électrique entre punk rock et ska
- Magnifique concert à la médiathèque
- Prix de lecture à voix haute
- Concert de Dafné Kritharas
- Concert du quatuor vocal féminin *Les Vams* et la chorale *Chœur à Cœur*
- Visite du CMJ à l'Assemblée Nationale
- Permis piéton
- Remise des dictionnaires aux CM2 de Veigy
- Fête de la Musique 2025
- Sortie culturelle à la découverte de notre patrimoine
- Concert de Caravane-guinguette

12 - Actualités

- Un Veigycien brille pour sa 12e participation aux 24h du Mans
- Trois Veigyciens sur le podium du Championnat Suisse de Pétanque
- Sergio Bianchini, nager pour aider
- Chien tenu en laisse : une obligation légale !
- Le DICRIM : Document d'Information sur les Risques Majeurs
- Utilisation des bornes biodéchets à Veigy-Foncenex !
- Comment porter plainte ?
- Chantiers jeunes : une première expérience dans le monde du travail !
- L'Union Musicale recrute !
- Les vacances au centre de loisirs, c'est génial !
- *Mon bel automne*
- De mailles en mots : un atelier créatif et solidaire
- Les Aînés au cœur du CCAS
- Se préparer à voter pour les élections municipales et communautaires

19 - Question-réponse

- Démarchage téléphonique : Qu'est-ce que l'obligation de consentement du consommateur et que prévoit la loi ?



SOMMAIRE



Veigy en actiOns

22 - Grand angle

Mémoire locale et identité collective : éclairer le présent à la lumière du passé

28 - C'est voté

Lors des conseils municipaux de mai à août 2025

30 - Comment ça marche ?

La tarification de l'eau

32 - Avancer ensemble

Lutte contre les espèces invasives



ça C'est Veigy

36 - Portrait

Hope, accompagner les femmes face au cancer, autrement

38 - On sort !

- Le marathon de Zumba en faveur d'Octobre Rose
- *La Dictée de Madeleine*
- Orchestre à cordes CALmerata
- Exposition de peinture
- *Des cailloux dans la chaussure* de Mickael Damperon
- *The Atomic Girls*
- *Un Mari à tout petit prix* par la Cie Fun en Bulle
- Ambiance café par la chorale *Le XV de Chœur*
- *Ikebana, la voie des fleurs*
- Concert de l'Union musicale de Veigy
- Soupe de Noël
- Marché de Nolex
- *La Chatte métamorphosée en Femme* de Jacques Offenbach
- Vœux du maire



VEIGY-FONCENEX



PORTE DE FRANCE

Directrice de publication : Catherine Bastard

Comité de rédaction : Catherine Bastard, Jeanne Vuagnoux, Laurence Pillonel.

Rédacteurs : Jeanne Vuagnoux, Laurence Pillonel, autres rédacteurs.

Comité de relecture : Florence Pignier, Nathalie Ohet-Macquart.

Photos : Mairie de Veigy-Foncenex, Laurent Henry.

Graphisme : Valérie Brossault - papyalfred.design

Impression : Uberty Jourdan - www.ubertyjourdan.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB.   

veigy-foncenex.fr

 Télécharger l'application

Connectez-vous sur l'App Store ou sur Google Play ;
Téléchargez l'application « VEIGY-FONCENEX »



.....
INSTANTANÉ
.....

« En automne, les arbres nous montrent que lâcher prise peut être beau. Et qu'il n'y a pas de raison d'avoir peur, nos racines nous maintiennent. »

Auteur inconnu

La vie d'iCi

8 - **En images**

12 - **Actualités**

21 - **Question-réponse**

EN IMAGES



01.

01. Saison musicale 24/25 bien remplie pour L'Union Musicale de Veigy

Après une préparation soutenue menée par son chef Jean Loup Dartigues, l'orchestre a dévoilé son nouveau répertoire lors du concert donné au Damier le 26 avril dernier. Un programme qui mêle pop, rock, techno, classique et musiques de films. Fidèle à ses engagements de toujours, l'orchestre a également participé aux commémorations officielles nationales.



02.

02. Le Club de l'Hermance en balade à Valserhône pour la visite du SIVALOR.

03. Le 16 mai 2025, pose de la première pierre de la nouvelle maison de santé. Le promoteur, Santéalp, confirme la présence dans ses locaux d'une micro-crèche, ainsi que de nombreux professionnels de la santé, incluant des spécialistes et un médecin généraliste. D'autres praticiens viendront compléter l'offre, notamment dans les locaux cédés en dation à la commune. L'ouverture est prévue au premier trimestre 2026.



03.



04.



06.



05.



07.

04. Cérémonie du 8 mai 2025. Commémoration de la victoire de 1945.

05. Le 16 mai, soirée électrique entre punk rock et ska avec les groupes *Hateful Monday* et *Father's Day*.

06. Magnifique concert à la médiathèque le 24 mai dernier. Un répertoire mêlant la guitare classique brésilienne et les compositions d'Itana, un public de tous âges, enchanté.

07. Prix de lecture à voix haute. Un grand bravo aux championnes, Orphéa Collet en CM1 et Élise Guillaume en CM2 !



08. Le 6 juin 2025, la talentueuse Dafné Kritharas a offert au Damier un concert vibrant d'émotion et de fougue. Sa voix envoûtante et son charisme ont charmé le public venu nombreux pour partager ce moment unique, organisé en partenariat avec la Maison des Arts du Léman.

09. Très beau concert à la médiathèque le 13 juin 2025 par le quatuor vocal féminin *Les VAMS* et la chorale *Chœur à Cœur*.

10. Visite du CMJ à l'Assemblée Nationale le 18 juin 2025.

11. Permis piéton.

Tous les élèves de CE2 ont obtenu leur permis piéton qui a été délivré par madame le Maire, Catherine Bastard.

12. Remise des dictionnaires aux CM2 de Veigy-Foncenex.

Pour les vacances d'été, l'Éducation nationale a offert un peu de lecture aux élèves avec le célèbre livre *L'Odyssée* d'Homère.



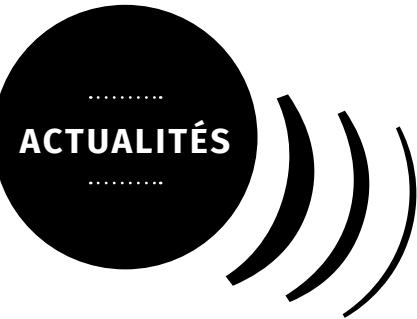
13. Fête de la Musique 2025. Un lieu différent et un public nombreux pour un moment de partage et de convivialité.

14. Sortie culturelle à la découverte de notre patrimoine. Le 5 juillet 2025, visite du château de Menthon Saint Bernard, de Saint-Nicolas-La Chapelle et de Saint-Nicolas de Véroce.

15. Concert de Caravane-guinguette.

Le 23 août, la cour de l'école primaire s'est transformée en scène festive grâce au groupe *Caravane-guinguette*, pour le plus grand plaisir des spectateurs.





Un Veigycien brille pour sa 12^e participation aux 24h du Mans

Second aux 24 Heures du Mans, Mathias Beche a vécu une semaine riche en événements, où il a presque tout accompli ! Pôle position, meilleur tour en course et podium.

Mathias Beche remercie ses deux super coéquipiers ainsi que toute l'équipe TDS Racing et VDS Pannis pour le travail, l'ambiance et les moments forts.



Trois Veigyciens sur le podium du Championnat Suisse de Pétanque

C'est une performance remarquable que viennent de réaliser trois membres du *Club Passion Pétanque Genève*, originaires de Veigy-Foncenex : Grégory Chamayou, Denis Bontaz et Dominique Beutler. Ils ont décroché la 3^e place du Championnat Suisse triplé senior 2025, se hissant parmi les meilleures équipes du pays !

Ce résultat remarquable est le résultat d'un parcours solide et régulier. Les trois joueurs ont brillamment réussi à se qualifier pour cette phase nationale en terminant vice-champions genevois, ce qui leur a permis de représenter fièrement le canton de Genève au plus haut niveau suisse.

Au-delà de leur performance sportive, leur esprit d'équipe, leur persévérance et leur passion ont été salués tout au long de la compétition. Ce podium est une véritable fierté pour la commune de Veigy-Foncenex et pour tous les passionnés de pétanque de la région.

Ils tiennent également à remercier chaleureusement toutes les personnes qui les ont soutenus, de près ou de loin, tout au long de leur parcours. Un merci tout particulier à l'Association de Pétanque de Veigy-Foncenex, pour son soutien constant et son engagement auprès des joueurs locaux.



Sergio Bianchini, nager pour aider

Depuis 2007, ce Veigycien de 60 ans d'origine uruguayenne se lance des défis toujours plus ambitieux avec l'objectif d'aider des associations qui s'occupent de personnes malades. Il vient de réussir un nouvel exploit : le tour des trois lacs suisses à la nage en faveur de l'association genevoise *PEAK*, dont il est l'ambassadeur.

Parmi ses nombreuses aventures sportives, Sergio Bianchini a traversé le détroit de Gibraltar en 2016 et 2022, parcouru les 100 km d'un fleuve amérindien en 2018 et remporté la médaille de bronze en 2023, puis la médaille d'argent en 2024 aux championnats du monde de nage en eau glacée. En 2024, il a également réalisé la double traversée du lac Léman dans sa largeur, soit 28 km 300 en 10 heures 59 d'effort. C'est aujourd'hui le tour des lacs de Neuchâtel (83 km 300), Bienne (31 km 200) et Morat (19 km 400) qu'il vient de terminer.

Au-delà de la performance sportive, le but de ce sportif d'exception est de récolter des fonds et de faire connaître le travail de cette association qui vient en aide à des personnes souffrant d'un cancer, en favorisant la mobilité adaptée selon la pathologie et l'âge.

Accompagné de Philippe Gillieron en kayak et de Marisa Nasi pour l'intendance, Sergio a réussi son pari fou en parcourant 133 km 800 en 11 jours. La distance des étapes, comprises entre 8 et 17 km, dépendait des conditions météorologiques et de nage.

Cette nouvelle aventure a débuté le samedi 26 juillet à 7 heures 30 au Lac de Neuchâtel, malgré une angine et cinq jours de traitement antibiotique qui rendaient la nage particulièrement difficile, notamment pour s'alimenter et s'hydrater. Le mauvais temps a également joué les trouble-fête, le contraignant à interrompre son effort pendant une journée en raison de la pluie et des orages. Comme si cela ne suffisait pas, les deux derniers jours, des otites qui sont venues compliquer les choses, mais la détermination de Sergio a été plus forte que tous ces obstacles. Une belle réussite pour ce nageur infatigable, toujours engagé dans des causes solidaires.

Son prochain objectif : le championnat du monde de nage en eau glacée, prévu en Finlande en 2026. Un rendez-vous que nous suivrons avec attention !



Chien tenu en laisse : une obligation légale !

Pourquoi cette obligation ?

Cette obligation vise à prévenir les accidents et les incidents qui peuvent survenir lorsque les chiens circulent librement. Les chiens, même les plus dociles, peuvent être imprévisibles dans certaines situations. Tenir son chien en laisse permet de :

- Protéger les passants, en évitant les morsures ou les frayeurs qui peuvent être causées par un animal non tenu.
- Protéger le chien lui-même, en le maintenant à l'écart des dangers tels que la circulation routière.
- Assurer la tranquillité publique, en évitant les nuisances et les conflits potentiels entre les usagers des lieux publics.

Les lieux concernés

L'arrêté municipal précise que cette obligation s'applique à l'ensemble du territoire communal, y compris :

- Les parcs publics, la zone de loisirs (stade...);
- Les rues et trottoirs;
- Les zones commerciales;
- Les chemins pédestres et forestiers.

Le DICRIM : Document d'Information sur les Risques Majeurs

Ce document préventif, élaboré par le maire de la commune, présente les risques naturels et technologiques majeurs présents sur son territoire.

Il a pour but d'informer la population concernant ces risques, ainsi que les mesures de prévention et de sauvegarde mises en place pour s'en protéger. Le DICRIM inclut les informations fournies par le préfet sur les risques majeurs, une grande partie de ces données étant issues du dossier départemental relatif aux risques majeurs.

Inclus dans cet Écho, vous trouverez le document à conserver. Vous pourrez également retrouver ce document sur le site internet de la commune ainsi que sur l'application mobile.

Sanctions en cas de non-respect

Le non-respect de cette obligation peut entraîner des sanctions pour le propriétaire de l'animal.

Responsabilités des propriétaires

Il est essentiel que chaque propriétaire de chien prenne ses responsabilités pour le bien-être de son animal et la sécurité de la communauté. Cela comprend :

- S'assurer que son animal est toujours sous contrôle lorsqu'il est dans un lieu public;
- Être attentif aux réactions de son chien face aux autres personnes et animaux.

En respectant ces règles, chacun contribue à un environnement plus sûr et plus accueillant pour tous.

Utilisation des bornes biodéchets à Veigy-Foncenex !

Des conteneurs pour les biodéchets ont été installés dans la commune par *Thonon Agglomération*. Ces conteneurs sont réservés aux résidents des logements collectifs, leur offrant la possibilité de trier leurs déchets alimentaires de manière écologique.

Ces bornes sont destinées à recueillir les épluchures de fruits et légumes, les restes alimentaires... En aucun cas, ces bornes ne doivent être utilisées pour y déposer les tontes de gazon ou les branches d'arbres...

Emplacement des bornes :

- Route des Mermes
- Chemin des Roseaux
- Rue du Stade
- Route du Chablais
- Chemin de Triche-Lebeau
- Chemin des Vannées
- Route de France
- Route du Pont de l'Hermance.



Comment porter plainte ?

De nombreuses démarches peuvent être réalisées par internet, vous évitant ainsi de vous déplacer au commissariat de police ou dans une brigade de gendarmerie.

Dépôt de plainte en ligne

Ainsi, vous pouvez porter plainte en ligne pour toutes les atteintes aux biens dont vous ignorez l'identité de l'auteur, telles que :

- vol de téléphone, portefeuille, sac à main, carte bancaire;
- cambriolage;
- vol de véhicule;
- vol avec violence;
- arnaques hors internet;
- dégradations...

www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/plainte-en-ligne

En cas d'arnaques sur internet

Si vous êtes victime d'une escroquerie sur internet, vous avez également la possibilité de porter plainte en ligne via la plateforme arnaques sur internet (THESEE) pour les infractions comme :

- le piratage de comptes (messagerie électronique ou réseaux sociaux);
- le faux acheteur, faux vendeur, fausse location;
- le chantage en ligne avec demande d'argent;
- la demande de rançon pour débloquent un ordinateur (ransomware)...

www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/thesee-arnaques-internet-plainte-en-ligne

Moins de 18 ans

Pour les victimes ou témoins mineurs, il est possible de signaler des faits (violence, cyberharcèlement, harcèlement à l'école, maltraitance...) via un tchat spécialisé pour échanger avec un policier ou un gendarme ou bien de se déplacer dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie.

www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/mineurs



Chantiers jeunes : une première expérience dans le monde du travail !

Cet été, Estelle, Robin, Sam, Samuel et Tom ont pris part aux chantiers jeunes organisés par la commune.

En plus de leur fournir leur premier salaire, ce dispositif est également une ouverture vers un avenir qui les attend dans les années à venir. En une semaine, ils découvrent le monde du travail.

- Au cours de leur semaine, ils ont réalisé
- le nettoyage de l'entrée du périscolaire (à côté de la salle des aînés);
 - le ponçage et vernissage de 2 tables (sur le parking de la mairie);
 - le ramassage des déchets.



L'Union Musicale recrute !

- Vous maîtrisez un instrument (clarinette, flûte, saxophone, trompette, trombone, percussion ou autre) et la lecture d'une partition, vous êtes disponible pour des répétitions hebdomadaires et plusieurs concerts dans l'année.
- Vous souhaitez aborder un répertoire musical varié sous une direction orchestrale rigoureuse, et tout ça dans une ambiance amicale et détendue.

Contactez au plus vite :
 veigy.umv@orange.fr avec
 vos coordonnées complètes.

Nous reprendrons
 contact pour échanger
 toutes informations
 complémentaires.



Les vacances au centre de loisirs, c'est génial !

Voici un aperçu des multiples activités qui ont ravi les jeunes cet été.

Ces diverses activités ont permis aux enfants de s'épanouir dans un cadre sécurisé et stimulant, où chaque jour représentait une nouvelle aventure. Le centre de loisirs de Veigy-Foncenex demeure engagé à fournir des expériences enrichissantes et inoubliables pour tous les participants, assurant un été rempli de rires et d'apprentissages.

Une journée à la ferme pédagogique d'Allinges

Elle a permis aux enfants de se rapprocher des animaux de la ferme dans un environnement éducatif. Cette expérience enrichissante les a sensibilisés à la vie rurale et à l'importance de la biodiversité.

Land art dans la forêt de Veigy

La forêt de Veigy a été le théâtre d'une aventure créative où les enfants ont participé à une activité de Land Art. En se servant d'éléments naturels, ils ont exprimé leur créativité tout en respectant l'environnement. La construction de cabanes a aussi stimulé leur imagination et leur esprit d'équipe.



Sortie au Lac de la Beunaz à St-Paul-en-Chablais

Jets d'eau, parc aquatique et accrobranche.

Découverte fascinante à Sciez

Le parc Les Aigles du Léman a été une découverte fascinante pour le centre de loisirs de Veigy-Foncenex. Les enfants ont eu l'opportunité d'observer de magnifiques oiseaux de proie dans un environnement remarquable.

Et aussi...

Les animateurs ont proposé des ateliers de menuiserie, des jeux et des moments de baignades au lac et à la piscine.



Mon bel automne

Au cours d'une cérémonie, l'association Mon bel Automne, présidée par monsieur Jean Mégevet, en présence de madame le Maire et du directeur de l'établissement, a une fois de plus démontré son engagement pour le bien être des résidents de l'EHPAD les Érables.

Un chèque a été remis en signe de remerciement au personnel soignant, témoignant de notre gratitude pour leur dévouement quotidien.

Toujours attentive aux besoins concrets, l'association a également financé l'acquisition de nouvelles tables et chaises pour le jardin, offrant ainsi aux résidents un espace extérieur plus confortable et convivial pour profiter des belles journées.

Dans le cadre des animations, un concert haut en couleur a été offert avec la joyeuse participation des talentueux accordéonistes du groupe ACVA, apportant sourires et émotions à tous les participants, le tout couronné par un moment convivial autour d'un goûter.

L'association Mon Bel Automne demeure présente tout au long de l'année pour répondre aux petits besoins qui font une grande différence.



De mailles en mots : un atelier créatif et solidaire

Chaque vendredi, de 15h00 à 17h00, Mireille anime l'atelier De mailles en mots, ouvert à toutes et tous, même aux débutants. Le matériel peut être prêté pour celles et ceux qui souhaitent s'initier.

Cette année, les participantes et participants réaliseront des châles et des couvertures pour les résidents de l'EHPAD, ainsi que des pulls, bonnets et tours de cous destinés aux Restos du cœur d'Annemasse. Selon les besoins des vêtements pourront également être confectionnés pour les enfants du Foyer du Léman qui accueille des mères de familles victimes de violences conjugales.

Un rendez-vous placé sous le signe de la créativité et de la solidarité à la médiathèque.

Les Aînés au cœur du CCAS

Formation Informatique pour nos Aînés

Le CCAS, en partenariat avec Thonon Agglo, a récemment organisé une session de formation informatique spécialement dédiée à nos aînés. Cette initiative a été très bien accueillie et nous sommes heureux d'annoncer que deux autres sessions auront lieu en octobre.

Session de conduite code

Le CCAS et Monsieur André Léva ont proposé des ateliers gratuits de sécurité routière aux aînés de la commune.

Repas des Aînés

Nous tenons également à informer les personnes nées en 1955 ou avant et résidant à Veigy-Foncenex en résidence principale, qu'elles sont invitées à s'inscrire pour le repas des Aînés. Cet événement convivial aura lieu le dimanche 14 décembre 2025 à midi.

Contactez le CCAS

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire directement à l'accueil au 04.50.94.90.11 ou auprès du CCAS par mail ccas@veigy-foncenex.fr

Se préparer à voter pour les élections municipales et communautaires

Conformément au décret fixant la date des prochaines élections municipales et communautaires, les citoyens seront appelés aux urnes les 15 et 22 mars 2026.

1 Je vérifie ma situation électorale

Pour participer aux élections, je dois être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018.

www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale

2 Je m'inscris sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-minscris-sur-listes-electorales



+))) plus d'informations

www.veigy-foncenex.fr/page-daccueil/services-et-demarches/services-a-la-population/service-elections/

3 Je donne procuration en ligne

Si vous savez que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance.

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un jour avant le scrutin.

Il est désormais possible de donner sa procuration sans se déplacer (100% en ligne) pour les électeurs disposant d'une identité numérique confirmée sur *France Identité*, résidant dans une des mairies éligibles.

[/www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-donne-procuration](http://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-donne-procuration)

4 Procuration à un électeur d'une autre commune

Depuis le 1^{er} janvier 2022, en vous munissant de son numéro national d'électeur, vous pouvez donner procuration à un électeur qui ne vote pas dans votre commune. Cependant, la personne devra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/procuration-je-trouve-mon-numero-national-delecteur

5 Se renseigner en mairie

Même si les démarches peuvent se faire entièrement de manière dématérialisée, il est toujours possible de se rendre en mairie pour obtenir des informations.

QUESTION
RÉPONSE

La mairie de Veigy répond à vos questions....

Démarchage téléphonique : Qu'est-ce que l'obligation de consentement du consommateur et que prévoit la loi ?

La loi du 30 juin 2025 prévoit une interdiction de principe du démarchage téléphonique dans tous les secteurs d'ici un an (août 2026). Le démarchage par téléphone auprès d'un particulier, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, sera interdit si l'entreprise n'a pas obtenu au préalable son **consentement** (c'est-à-dire sa « volonté libre, spécifique, éclairée, univoque et révocable »).

Le démarchage est d'ores et déjà interdit dans les domaines de la rénovation énergétique et de l'adaptation des logements.

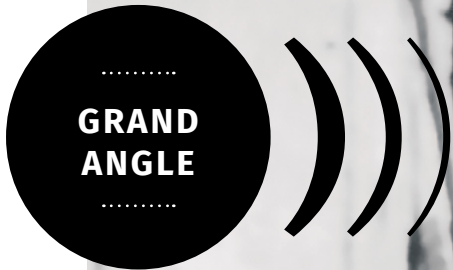
La nouvelle loi interdit à partir du 1^{er} juillet 2025 le démarchage téléphonique ou par voie électronique (mails, SMS, via les réseaux sociaux) dans les secteurs de la rénovation énergétique et de l'adaptation des logements au handicap et à la vieillesse. L'interdiction porte sur « l'offre de prestations de services, la vente d'équipements ou la réalisation de travaux afférents à des logements en vue de la réalisation d'économies d'énergie, de la production d'énergie renouvelable ou de leur adaptation au vieillissement ou au handicap ».

Cette nouvelle disposition a pour objectif de lutter contre la fraude aux aides à la rénovation. Attention, elle ne s'applique pas si ce démarchage est effectué dans le cadre d'un contrat déjà conclu.



plus d'informations

www.service-public.fr



Mémoire locale et identité collective : éclairer le présent à la lumière du passé

S'intéresser à l'histoire du lieu où l'on vit ne relève pas d'une simple curiosité intellectuelle : c'est aussi un moyen de nourrir l'identité collective et de renforcer le sentiment d'appartenance.

De nombreuses études montrent que cette connaissance contribue à l'ancrage des habitants, facilite la transmission des valeurs et met en perspective les enjeux contemporains grâce à l'héritage du passé.

L'histoire locale contribue à forger une identité partagée entre les membres d'un même territoire. L'ethnologue Françoise Zonabend, à travers son étude des communes rurales de Bourgogne, met en lumière la notion de *mémoire longue* villageoise, où les événements fondateurs, les personnages marquants, le patrimoine, les légendes, les récits et les traditions sont des repères communs et structurent la vie sociale. Leur connaissance assure à la communauté une continuité dans le temps et lui confère une identité singulière.

Au-delà du seul regard rétrospectif, la mémoire locale favorise le dialogue entre générations et permet d'accueillir de nouveaux habitants en leur donnant la possibilité de s'inscrire dans une histoire partagée. Les fêtes, les commémorations ou encore les projets de valorisation du patrimoine sont autant d'espaces de rencontre où se tisse un sentiment de communauté.

Connaitre l'histoire locale ne signifie pas se tourner vers un passé figé. C'est en restant attentifs à ces récits communs que les sociétés locales peuvent continuer à avancer, sans perdre ce qui fait leur singularité.



1

Une histoire riche et mouvementée

Le passé de Veigy-Foncenex est marqué par de nombreux changements de souveraineté, à la croisée du Chablais et de Genève. Habité dès la Préhistoire, le territoire connaît successivement les Ligures, les Allobroges puis la romanisation qui donne naissance aux noms actuels : Veigy dérive de « Velgiacus », la villa de Velgius et Foncenex de « Fontcionacus », la villa de Fontcius.

Au Moyen Âge, les frontières restent mouvantes : Veigy est mentionné dès 1287 dans le Chablais et Foncenex dès 1220 dans le Genevois. Ces deux entités appartiennent à des puissances rivales qui se disputent la région. Dès le Xe siècle, le territoire subit incursions et dominations : Burgondes, Francs, Saint-Empire, puis Duché de Savoie. Mais la proximité avec l'évêché de Genève et l'essor de la Réforme entretiennent les tensions religieuses et politiques.

Sous la Révolution française, Veigy est annexé puis rattaché aux départements du Mont-Blanc puis du Léman. En 1795, Veigy et Foncenex fusionnent en une seule commune, mais l'esprit de clocher persiste, symbolisé par leurs deux églises. En 1803, les paroisses s'unissent et en 1811 l'église de Foncenex est détruite. Entre 1780 et 1837, le village dépend de la province de Carouge avant de revenir au Chablais.

Le traité de Turin de 1816 ampute le territoire au profit d'Anières, Corsier et Gy et intègre Veigy-Foncenex à la zone sarde, future zone franche instaurée lors du rattachement de la Savoie à la France en 1860 et existant encore aujourd'hui. Les bornes frontières visibles dans la commune rappellent ces siècles de rivalités et de partages entre Genève et la Savoie.

Pour approfondir, on peut se référer à l'ouvrage en deux tomes *Histoire de Veigy-Foncenex* d'Adolphe Trolliet, Imprimerie coopérative de la Vallée de l'Arve, 1940.



2

Les trésors de l'église Saint-Georges

L'église de notre commune abrite de précieux témoins de l'art religieux inscrits au titre des monuments historiques. Parmi eux, deux tableaux remarquables : l'un représentant la Résurrection de Jésus, daté de 1729, et l'autre, Saint Joseph et l'Enfant Jésus.

Le maître-autel, orné d'un retable baroque est une pièce maîtresse. Deux colonnes torsées décorées de pampres et de grappes de raisin, encadrent le tableau de la Résurrection. Des statues de saints, dont Saint Georges, patron de la paroisse, et Saint Maurice, patron de la Maison de Savoie, complètent ce décor riche en symboles.

Enfin, la cloche, datée de 1689 et également classée, témoigne de l'ancienneté et de la valeur historique de cet édifice.



“

Il est de notre devoir de transmettre, de protéger et de rendre hommage. La mémoire du passé a toute sa place aujourd'hui et continuera à nourrir notre identité collective.

”

3

Le Général Pierre Amé Chastel

Un officier du Premier Empire natif de Veigy-Foncenex

Rares sont les Veigyciens qui le connaissent, mais son nom est gravé sous le pilier ouest de l'Arc de triomphe à Paris. Né dans notre commune en 1774, le général de division Pierre Amé Chastel eut une carrière militaire brillante et bien remplie. Il prit part à toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire. D'abord volontaire dans la Légion des Allobroges, à l'instar de ses cousins, les généraux Dessaix et Dupas respectivement originaires de Thonon-les-Bains et d'Evian, il combattit dans la cavalerie de la garde impériale de Madrid à Assouan et de Rivoli à Moscou.

Humaniste et érudit, il découvrit le zodiac de Dendérah durant la campagne de Haute-Egypte. Il fit don de sa bibliothèque pour une part à l'Académie chablaisienne et pour l'autre au Conservatoire d'Arts et d'Histoire d'Annecy qui abrite également sa collection de tableaux.

L'historien savoyard Paul Guichonnet a consacré à la famille Chastel un ouvrage *Les Chastel : une famille savoyarde, de l'Ancien Régime à la révolution, de l'Empire à la Restauration* paru aux Editions Lolant, 2011.



4

Les réseaux de passage et les héros veigyciens de la seconde guerre mondiale

De part sa situation géographique, notre commune a été au cœur d'un maillage important de réseaux de passage vers la Suisse durant la Seconde Guerre Mondiale. Les plus importants furent celui de l'Abbé Rosay et des *Jeunesses Agricoles Catholiques*, dont l'action était centrée sur le hameau de Crevy et le réseau de l'*Armée secrète*, rattaché à la Résistance, qui fut très actif à Foncenex. Ces membres firent notamment passer la frontière au frère du général de Gaulle et à sa famille.

Dès novembre 1942, la filière de Douvaine du réseau de l'Abbé Rosay acheminait des petits groupes d'une dizaine de personnes à Veigy-Foncenex, où habitaient les principaux passeurs, Joseph Lançon, sa fille Thérèse et François Perillat. Les déplacements se faisaient à pied, de nuit et à travers champs. Les risques étaient considérables et leur dévouement permit de sauver des centaines de personnes, peut-être des milliers, parmi

lesquelles un grand nombre d'enfants. Joseph Lançon et François Perillat furent arrêtés le 11 février 1944 tout comme l'abbé Rosay. Ils moururent tous trois en déportation. Après la guerre, ils furent reconnus *Justes parmi les nations* par Yad Vashem, ainsi que Thérèse Neury-Lançon.

À noter : sur la route de France, une plaque commémorative marque l'emplacement de la guérite des soldats allemands, au point de passage de la frontière franco-suisse.

Laurent Neury, historien et petit-fils de Thérèse Neury-Lançon, a publié un livre sur la filière douvaine pendant l'occupation, *L'espoir au bout du pont : histoire et mémoire de la filière de Douvaine (1939-1945)*, Éditions Cabedita, 2019.



Catherine Bastard, maire.

Interview

Terre d'Histoire, notre commune en garde de nombreuses traces visibles. Quels éléments rappellent encore aujourd'hui ce riche héritage ? Plusieurs symboles viennent entretenir ce lien avec la mémoire collective. Ainsi, les écoles portent les noms de deux figures veigyciennes de la Résistance, Joseph Lançon et François Perillat, rappelant le rôle essentiel des héros locaux dans l'histoire nationale. De même, la plaque commémorative posée sur la maison natale du Général Pierre Amé Chastel ou encore le monument dédié aux *Sauveteurs de l'Ombre* de Crevy constituent des marqueurs forts de ce passé transmis aux générations présentes.

Pourquoi un Monument des Sauveteurs de l'Ombre ? Parce qu'au-delà de l'action remarquable du réseau de l'Abbé Rosay, des habitants de Veigy-Foncenex, hommes et femmes ordinaires, ont fait preuve d'un courage exceptionnel en aidant des résistants, des réfugiés et des familles menacées. Ils ont agi dans la discrétion, mais leur action a été décisive. Aujourd'hui, le monument des *Sauveteurs de l'ombre* de Crevy leur rend hommage et met en lumière leur action. C'est une façon de transmettre cette mémoire du courage et de la solidarité.

La commune attache également une grande importance à la mise en valeur de son patrimoine historique et culturel. Quels sont les projets en cours ? Nous avons engagé un important programme de rénovation de l'église, élément artistique majeur pour notre commune. Son retable baroque, classé monument historique, bénéficiera d'une restauration minutieuse afin de le préserver pour les générations futures. C'est un projet de longue haleine qui illustre bien la volonté de conjuguer mémoire et avenir. Il est de notre devoir de transmettre, de protéger et de rendre hommage. La mémoire du passé a toute sa place aujourd'hui et continuera à nourrir notre identité collective.

AU CONSEIL MUNICIPAL

VOTÉ LE
 23/05/25

Installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la douane

La commune vient de signer une convention d'occupation temporaire avec l'entreprise Ombrières Solaires 74 pour la mise à disposition du site en vue de l'installation et de l'exploitation d'une centrale photovoltaïque.

Ce projet permettra non seulement de valoriser le parking de la douane, mais aussi d'offrir à la commune un accès à une électricité produite localement à un tarif avantageux.

VOTÉ LE
 27/06/25

Bail emphytéotique administratif pour la construction de logements sociaux (Roseaux/Très L'Eglise).

La commune de Veigy-Foncenex est soumise au versement d'une amende en application de la loi SRU, relative à l'obligation de disposer d'un certain pourcentage de logements sociaux. Afin de répondre à cette exigence et de valoriser le foncier communal, un bail emphytéotique administratif a été mis en place pour la construction de logements sociaux sur le terrain concerné.

Cette opération permettra que la valorisation du site soit déduite annuellement du montant de l'amende SRU.

VOTÉ LE
 27/06/25

Conseil Municipal des Jeunes

Renouvellement partiel des jeunes conseillers municipaux le 30 septembre 2025.

VOTÉ LE
 27/06/25

Attribution des marchés des travaux de la Fruitière

Les lots pour l'aménagement de la place de la Fruitière, incluant la voirie, les trottoirs, le mobilier urbain, les réseaux et les espaces verts, ont été attribués aux sociétés Decremps BTP et Natur'Décor.

VOTÉ LE
 27/06/25

Personnels contractuels : recours à l'apprentissage

Depuis plusieurs années, différents services communaux accueillent des apprentis, offrant ainsi à des jeunes l'opportunité de découvrir une voie professionnelle orientée vers le service public et le contact avec la population.

Poursuivant cette dynamique, la commune a récemment conclu un nouveau contrat d'apprentissage, cette fois pour un poste d'auxiliaire puériculture.

VOTÉ LE
 27/06/25

Accord local relatif à l'organisation du service minimum en cas de grève

Afin de garantir la continuité du service public lors des mouvements de grève, un accord-cadre a été adopté. Il a reçu l'approbation du Comité Social Territorial ainsi que du Conseil Municipal.

VOTÉ LE
 27/06/25

Mise à disposition d'un terrain pour les réseaux de communication électroniques

Consciente des désagréments liés à la couverture numérique actuelle, la commune met tout en œuvre, dans la limite de ses compétences, pour faire avancer ce dossier.

Voici les dernières avancées :

- L'emplacement de l'antenne a été déterminé : elle sera implantée au centre du village, à côté du Damier.
- Lors de la séance du 27 juin 2025, le conseil municipal a validé à la fois l'emplacement retenu et les modalités de la convention d'occupation du domaine public.
- La filiale foncière d'ORANGE doit désormais déposer le permis de construire.
- Le dossier est actuellement géré par ORANGE et ses prestataires. La commune, de son côté, demeure pleinement mobilisée pour faciliter les démarches.

VOTÉ LE
 29/08/25

Convention d'objectifs et subvention 2025 à la Maison des Arts du Léman

Dans le cadre de sa politique culturelle, la commune poursuit son engagement en faveur d'un accès élargi à l'art et au spectacle vivant.

Le conseil municipal a approuvé la signature d'une convention d'objectifs avec la *Maison des Arts du Léman (MAL)* et l'attribution d'une subvention destinée au financement des représentations programmées à Veigy-Foncenex en 2025.

Cette démarche consolide le partenariat fructueux noué depuis plusieurs années avec la MAL qui propose régulièrement des spectacles au Damier, contribuant ainsi à enrichir l'offre culturelle de notre commune.

C'EST VOTÉ !

VOTÉ LE
 29/08/25

Convention de mutualisation des polices municipales entre Chens-sur-Léman et Veigy-Foncenex

La mutualisation des polices municipales est devenue un outil stratégique qui permet aux collectivités d'optimiser l'utilisation de leurs ressources, tout en garantissant une présence accrue sur le territoire.

Dans ce cadre, les communes de Chens-sur-Léman et de Veigy-Foncenex ont signé une convention qui officialise la possibilité d'échanges réciproques de policiers municipaux entre les deux municipalités en cas de besoins ponctuels particuliers.

EN DIRECT DU
 CONSEIL MUNICIPAL :
 Retrouvez tous les procès-verbaux
 des conseils municipaux sur :
veigy-foncenex.fr

Dates des prochains conseils :

- vendredi 26 septembre
- vendredi 7 novembre
- lundi 15 décembre

COMMENT
ÇA MARCHE ?

La tarification de l'eau

L'eau, une ressource vitale et un bien collectif à préserver

Depuis le 1^{er} juillet 2025, Thonon Agglomération a mis en place une nouvelle tarification de l'eau, avec une harmonisation complète des tarifs d'ici 2027 pour les 25 communes du territoire.

Pour favoriser une consommation plus responsable.

Pour une famille de 4 personnes, la consommation annuelle moyenne s'élève à 120 m³ par an.

L'agglomération a fixé un seuil de 180 m³ par an, de manière à préserver les familles, y compris les plus nombreuses et quel que soit le niveau de revenu des ménages.

Au-delà de ce seuil, le tarif augmentera pour encourager une utilisation raisonnée de l'eau et éviter les usages non essentiels, comme l'arrosage excessif ou le remplissage des piscines.



plus d'informations

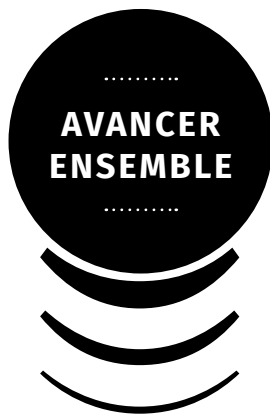
Service Eau et Assainissement
de Thonon Agglomération :
04 50 31 25 00

Comment savoir si ma facture va augmenter ou diminuer ?

Vous pouvez utiliser le simulateur en ligne sur le site de Thonon Agglomération :

www.dataxia.net/collectivites/thononagglomeration/Simulateur_factures.html





Lutte contre les espèces invasives



Moustique tigre : adoptons les bons réflexes et signalons sa présence

Notre commune Veigy-Foncenex est désormais considérée comme colonisée par le moustique tigre (*Aedes albopictus*). Il pique le jour, peut être porteur de virus comme la dengue ou le chikungunya, et se développe dans de petites quantités d'eau stagnante.

Vous pensez avoir vu un moustique tigre ?

Signalez-le sur la plateforme officielle de l'Anses : signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements

Cette plateforme permet :

- d'envoyer une photo pour identification,
- de localiser précisément le signalement,
- d'alerter les autorités sanitaires.

Agir au quotidien pour limiter sa prolifération

- Videz les coupelles et petits récipients,
- Couvrez les récupérateurs d'eau,
- Nettoyez régulièrement les gouttières,
- Changez l'eau des vases toutes les semaines.

Chacun peut agir à son échelle. Merci pour votre vigilance et votre participation à la lutte contre le moustique tigre !

+))) plus d'informations

sur le site internet de la mairie
ou www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-comment-se-proteger



Le scarabée japonais, une menace pour les plantes.

Le *Popillia japonica*, aussi appelé hanneton japonais, est un insecte nuisible originaire d'Asie. Très polyphage, il s'attaque à plus de 300 espèces de plantes : arbres fruitiers, vignes, rosiers, maïs, légumes, gazons et forêts. Ses dégâts sont importants :

- Les larves consomment les racines, affaiblissant les gazons et les cultures.
- Les adultes dévorent le feuillage, les fleurs et les fruits, laissant des zones squelettiques sur les plantes.

Reconnaître le *Popillia japonica*

- Adulte : environ 1 cm, tête et thorax vert métallique, élytres cuivrés, touffes de poils blancs sur les côtés de l'abdomen.
- Larve : blanche, en forme de « C », vivant dans le sol et se nourrissant de racines.

Pourquoi est-il dangereux ?

Introduit en Europe en 2014 (Italie), ce coléoptère s'est montré très invasif. Il est désormais classé danger sanitaire de catégorie 1 et fait l'objet d'une réglementation européenne stricte : son introduction et sa circulation sont interdites.

La vigilance de tous est essentielle pour éviter sa dissémination et protéger nos cultures, nos jardins et notre environnement.

Un foyer de scarabée japonais proche de Genève et de la frontière a été officiellement déclaré le 11 août en Suisse. La déclaration de ce foyer a entraîné un arrêté préfectoral no 2025-202 définissant la mise en place d'une zone réglementée (cercle de 6 km de rayon autour de ce foyer) dans laquelle des mesures spécifiques de lutte et de surveillance doivent être mises en œuvre. La commune de Veigy-Foncenex étant concernée par cette surveillance, 10 pièges ont été installés sur le territoire de la commune.

Que faire si vous l'observez ?

- Ne pas déplacer les plantes ou la terre suspectes.
- Alerter immédiatement les services compétents : sral.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
- Fournir si possible une photo ou un échantillon pour faciliter l'identification.

+))) plus d'informations

sur le site internet de la mairie
ou sur draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

Frelons asiatiques : votre vigilance est précieuse !

Le frelon asiatique continue de se développer sur notre territoire et représente une menace pour la biodiversité, en particulier pour les abeilles, mais aussi pour la sécurité des habitants.

Le signaler

Afin de mieux lutter contre sa propagation, la commune invite tous les habitants à signaler toute présence de frelon asiatique ou de nid suspect sur le site national dédié : www.frelonsasiatiques.fr

Ce signalement est simple, rapide et très utile.

Il permet :

- de localiser précisément les nids ;
- d'organiser des interventions de destruction ;
- de contribuer à une meilleure surveillance à l'échelle nationale.

Comment reconnaître un frelon asiatique ?

- Il est plus petit que le frelon européen ;
- Son corps est sombre, presque noir, avec une fine bande orange sur l'abdomen ;
- Ses pattes sont jaunes à l'extrémité.

En cas de doute, ne tentez pas d'intervenir vous-même. Les nids peuvent être dangereux. Faites un signalement et les professionnels prendront le relais.



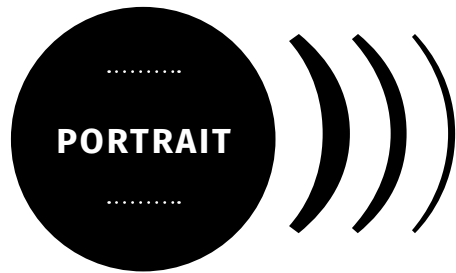
Octobre rose : forts ensemble !

ça, C'est VEIGY !

.....
INSTANTANÉ
.....

36 - **Portrait**

38 - **On sort !**



Hope, accompagner les femmes face au cancer, autrement

Hope est une association qui fait rimer résilience avec renaissance grâce à l'équithérapie et à l'art-thérapie. Sa mission : offrir aux femmes confrontées au cancer un accompagnement profondément humain, complémentaire aux soins médicaux.

À travers une approche innovante, *Hope* les aide à retrouver le lien avec leur corps, à rétablir l'estime de soi et à recréer des liens authentiques, dans une véritable dynamique de sororité. Les intervenants, tous diplômés et formés à l'écoute et à la relation thérapeutique, mettent leurs compétences au service de chaque femme accueillie.

Un lieu unique pour se reconstruire

Depuis 9 ans, l'association est installée aux Écuries du Château de Neydens à Saint-Cergues. Chaque année, plusieurs centaines de femmes venant de toute la France y trouvent écoute, réconfort et énergie. Consciente que la maladie entraîne bien souvent une précarisation, *Hope* accueille ses participantes pour une cotisation symbolique d'un euro. Elles découvrent alors un lieu magique, empreint de bienveillance, de partage et de générosité.

Deux formats leur sont proposés : des journées découvertes, organisées dans l'une des huit antennes régionales et des séjours de cinq jours où les femmes sont logées, nourries et choyées pour retrouver force, confiance et liberté.

Une aventure humaine portée par des femmes inspirantes

Hope, c'est aussi la force de plus de 500 bénévoles et d'une équipe de professionnels passionnés, parmi lesquels Fanny Tondeur, trésorière de l'association et résidente de Veigy-Foncenex, réunis autour de deux figures lumineuses :

Annabel Brouhant, journaliste et artiste, fondatrice de l'association, qui a découvert la puissance thérapeutique du cheval lors de son premier combat contre le cancer et la veigycienne Bérénice Deletang, présidente du Conseil d'administration, oncologue médicale FMH à la Clinique des grangettes et médecin associée en soins palliatifs des Hôpitaux Universitaires de Genève.

Une parole libre, sans tabou

Si les chevaux favorisent le lâcher-prise, les ateliers sont aussi des espaces de parole où tout peut être dit, partagé et entendu. Le temps d'un *café ou apéro onco(logie)*, Bérénice répond à toutes les questions sans filtre, avec simplicité et clarté. Ici, pas de blouse blanche : on échange *entre copines*, dans la maison *Hope*, loin du stress médical.

Un projet à soutenir

L'association *Hope* bénéficie du soutien sans faille de sa marraine, Elodie Fontan et d'Ambassadeurs prestigieux comme notamment Thierry Lhermite, Guilia Braoudé ou Xavier de Moulins. À l'approche d'*Octobre Rose*, soutenir *Hope*, c'est s'engager pour un projet profondément humain. C'est affirmer des valeurs de solidarité, d'engagement et de responsabilité sociale. C'est donner à chaque femme touchée par le cancer les moyens de se reconstruire, de se relever et de redevenir actrice de sa vie.

www.helloasso.com/associations/association-hope/formulaires/1



“ Si les chevaux favorisent le lâcher-prise, les ateliers sont aussi des espaces de parole où tout peut être dit, partagé et entendu. ”

LES IMMANQUABLES À VEIGY ET ALENTOURS



Samedi 4 octobre

Le marathon de Zumba en faveur d'Octobre Rose

ÉVÉNEMENT SPORTIF & CARITATIF.

Le Damier – 20h

Le mois d'octobre est dédié chaque année à la sensibilisation au cancer du sein. Un marathon de Zumba est organisé par le CCAS et le *Tonic Gym Veigy*.

En participant, vous contribuez à faire avancer la recherche, à sensibiliser davantage de personnes et à soutenir celles qui en ont besoin.

Alors, mettez vos baskets, enfiler du rose et dansez pour une bonne cause !

02.

Samedi 4 octobre

La Dictée de Madeleine

RENCONTRE CONVIVIALE.

Médiathèque – 10h

Cette année marque la 15^e édition de la dictée de Madeleine.

Destinée aux adultes et aux adolescents, cette rencontre conviviale conjugue rigueur, partage et bonne humeur, portée par l'humour légendaire de Madeleine.

La dictée s'accompagne d'exercices de grammaire, de conjugaison ou de vocabulaire, avec l'occasion de découvrir les nouveaux mots fraîchement entrés au dictionnaire.

Un verre de l'amitié est servi à l'issue de l'épreuve !



Mardi 14 octobre

Orchestre à cordes CALmerata

CONCERT.

Eglise de Veigy-Foncenex – 20h30

Le 14 octobre, l'ensemble à cordes *CALmerata* fera vibrer l'église de Veigy-Foncenex avec un répertoire conçu pour émerveiller aussi bien les curieux que les mélomanes avertis.

Au cours de cette soirée exceptionnelle, résonneront les pages intemporelles signées Händel, Telemann, Vivaldi et Burgoyne.

Entrée libre



ON SORT !

MAIS AUSSI...

Mercredi 1^{er} octobre

Fête du livre des P'tits Malins

JEUNE PUBLIC.

de 15h à 15h30
Médiathèque

Lectures animées pour découvrir les albums de la sélection de la Fête du Livre lors de l'Heure des 3-6 ans.

11-12 octobre

Nouvelle édition du Vide ta chambre !

VIDE-GRENIER.

Salle d'animation

Tous les bénéfices de cette vente contribueront au financement de projets scolaires de l'école de Veigy-Foncenex.

MAIS AUSSI...

Samedi 18 octobre

Fête du livre
des P'tits Malins

JEUNE PUBLIC.

Médiathèque

Atelier créatif adulte/enfant avec l'autrice-illustratrice Marine Schneider. A vos pastels et pinceaux !

Dim. 19 octobre

Marche en faveur
d'Octobre rose

Organisée par le CCAS et les Trainees la Grolle.

Départ à 9h30.

1^{er}-2 novembre

Halloween

FESTIVITÉS.

Salle d'animation

Dénichez vos tenues les plus terrifiantes et rejoignez-nous pour des activités diaboliques (concours de citrouilles, rallye, boum...)

11 novembre

Commémoration
de l'Armistice

SOUVENIR.

La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 se déroulera devant le monument aux morts à 11 heures.



7 - 16 novembre

Exposition de peinture

EXPOSITION.

Salle ABC

Deux artistes, liées depuis l'École des beaux-arts du Genevois, dévoilent leurs univers.

Annie Echenard propose natures mortes et paysages où objets du quotidien deviennent présences sereines et sensibles. Marie-Claire Jannot explore lumière et couleur pour créer des atmosphères intimes et poétiques.

Deux univers distincts, deux sensibilités en dialogue, à découvrir absolument.

Ouvert le 11 novembre
Entrée libre

Horaires :
Lundi et mardi 15h-18h
Mercredi 10h-12h / 15h-18h
Jeudi et vendredi 15h-18h
Samedi et dimanche 10h-17h



06.

Jeudi 13 novembre

Des cailloux dans la chaussure
de Mickael Damperon

PROJECTION & RENCONTRE.

Le Damier – 20h

Dans le cadre de la manifestation *Chemins des Toiles*, la médiathèque de Veigy met un film documentaire et son réalisateur à l'honneur ! *Des cailloux dans la chaussure* explore la place du citoyen dans le processus de décision politique, interroge notre posture face à l'urgence écologique. Pour Mickaël Damperon, le cinéma documentaire est un outil riche et pluriel. Il est un moyen d'apprendre des autres, de leur vie et de leurs aspirations.

La séance sera suivie d'un échange avec le réalisateur. Un verre de l'amitié est servi à l'issue de la projection !

Samedi 8 novembre

Un Mari à tout petit prix
par la Cie Fun en Bulle

THÉÂTRE.

Le Damier – 20h30

Organisé par Le XV de Chœur.

Inspirée par un fait divers survenu aux USA, l'auteure, Laurence-Anne Nosjean a imaginé une histoire dans laquelle une jeune femme décide de mettre son mari en vente par le biais de petites annonces. Une pièce surprenante à découvrir.

Ouverture des portes et du bar dès 19h45 et billetterie sur place.

07.

Samedi 15 novembre

The Atomic Girls

SOIRÉE CABARET.

Le Damier

Retenez cette date ! Soirée repas dansant organisé par l'association *Vie à Veigy*. Spectacle cabaret avec « The Atomic Girls » : des chanteuses, des danseuses et une soirée disco inoubliable.



08.

Samedi 29 novembre

Ambiance café par la chorale Le XV de Chœur

CONCERT-SPECTACLE

Le Damier — 20h

Grand concert-spectacle de la chorale Le XV de Chœur. A ne pas rater.

Ouverture des portes et du bar dès 19h et billetterie sur place.



09.

28-30 novembre

Ikebana, la voie des fleurs

EXPOSITION

Salle ABC.

Exposition de créations d'ikebanistes de l'Ecole Soget-su sur le thème de l'aquarelle.

Entrée libre

Horaires :

Vendredi 11h-19h

Samedi 10h-18h

Dimanche 10h-17h



Dimanche 7 décembre

Concert de l'Union musicale de Veigy

CONCERT

Le Damier – 17h

L'UMV ouvre sa saison 2025-2026 avec son traditionnel concert de la Sainte-Cécile. Au programme : des surprises musicales originales et pleines d'énergie. Un rendez-vous incontournable à ne pas manquer !

11.

Samedi 13 décembre

Soupe de Noël

ANIMATION CONVIVIALE

Place de Foncenex – à partir de 18h30

L'association Les Joyeux Lurons de Foncenex organise sa traditionnelle "soupe de Noël".

Pour cette soirée précédant les fêtes de fin d'année, une excellente soupe sera servie.



MAIS AUSSI...

Ven. 21 novembre

Les Dolinas

CONCERT.

20h

Médiathèque

Les Dolinas vous emmènent d'Ouest en Est, dans leur univers intimiste et enchanteur. Mêlant voix et instruments, elles jouent avec les rythmes des Balkans, des hauteurs d'Albanie au Delta du Danube.

22-23 novembre

Grand loto

ANIMATION.

Salle du Damier

Le CS Veigy est ravi de vous annoncer son grand loto ! Deux dates à retenir :

- **Loto Adultes**, le samedi à 20h (ouverture des portes dès 18h30)
- **Loto Enfants**, le dimanche à 14h (ouverture des portes dès 13h)

MAIS AUSSI...

Ven. 12 décembre
Concert de Noël
CONCERT.

20 h
Église
Musique romantique,
Mendelssohn Bartholdy,
ensemble vocal Coherence,
ensemble instrumental.

Sam. 13 décembre
Marché de Noël
9h-15h
La Halle
Marché de producteurs
locaux, animations di-
verses, restauration.

Plus d'informations sur
nos réseaux facebook et
instagram
apev@net-c.com
apeveigy.fr



Marché de Nolex

ÉVÉNEMENT

Halle couverte

Les K'bolé du Solex ont le plaisir de vous convier à leur traditionnel
marché de Nolex, désormais installé sous la toute nouvelle halle
couverte.

Parcourez les stands des artisans et créateurs et plongez dans la
magie des fêtes de fin d'année !

Une animation, offerte par la Municipalité, vous attend le samedi.

Entrée libre

Coup de ♥ à la médiathèque

Coup de cœur de Stéphanie :
Toutes les nuances de la nuit de Chris Whitaker

Un adolescent disparaît, une enquête débute. Elle durera trente ans. Dès les premières
lignes le lecteur est captivé au point de n'avoir plus qu'une idée en tête : connaître la
vérité !

Ce roman ne se limite pas au genre policier : il explore des thèmes comme l'amitié, le
deuil, la persévérance et l'empathie. Ses personnages sont si attachants qu'en tour-
nant la dernière page, on retient son souffle en espérant que tout ira bien pour eux.

Un grand roman : magnifique, amer, sombre, lumineux... Inoubliable.



La Chatte métamorphosée en
Femme de Jacques Offenbach

Par la Compagnie Manneïvore

OPÉRETTE

Le Damier – 20h

Durée : 60 minutes

Tout public dès 5 ans

La compagnie Manneïvore revisite avec humour et légèreté cette
savoureuse opérette d'Offenbach, où fantaisie et malice se répondent
au fil d'une partition pétillante.

Dans une mise en scène drôle, enjouée et saupoudrée de magie, l'his-
toire raconte les aventures d'un jeune homme épris... de sa chatte,
laquelle, par les sortilèges d'un enchanteur farfelu, prend soudain
apparence humaine !

Une farce tendre et débridée, rythmée par des quiproquos, des en-
chantements et des mélodies entraînantes, pour le plaisir des petits
comme des grands.

Billetterie accessible sur veigy-foncenex.fr

14.

Vendredi 16 janvier 2026

Vœux du maire

ÉVÉNEMENT

Salle d'animation – 19h00

Les Veigyennes et les Veigyciens sont
cordialement invités à la traditionnelle
cérémonie des vœux du maire.

Conseillers élus minoritaire RÉUNIR POUR AGIR AUTREMENT

Chères Veigyciennes, chers Veigyciens,

Depuis le 1er septembre, nous sommes en période préélectorale officielle. S'impose alors à tous, majorité comme minorité, un devoir de restriction dans la prise de parole sur les canaux officiels de la commune.

Mais cela ne nous empêche pas d'évoquer l'actualité de l'été... qui nous a offert, cette année encore, son épisode de canicule, comme en témoignent arbres et arbustes « brulés » par ces températures extrêmes. Comment avez-vous vécu la chaleur ? Avez-vous réussi à vous rafraîchir, trouver de l'ombre sous un arbre ? Votre stockage d'eau de pluie vous a-t-il permis d'arroser ou avez-vous été affecté par les restrictions de consommation d'eau ?

L'eau et la chaleur sont devenues des enjeux cruciaux dans notre région.

Depuis plusieurs étés, nous avons des « alertes sécheresse » renforcées qui conduisent à des arrêtés de restriction.

En parallèle, nous avons reçu un courrier du service des eaux de Thonon Agglomération, nous annonçant une tarification incitative de l'eau à l'avenir : le tarif/m3 augmentera par paliers de consommation, incitant à limiter la consommation d'eau.

Un article de l'Echo de mai 2023 traitait de l'eau douce, « une ressource inestimable et menacée ». La consommation-type des particuliers et des gestes simples pour économiser l'eau y figuraient, parmi lesquels la consommation d'eau du robinet. Nulle trace en revanche des mesures à adopter pour les collectivités.

Or, réfléchir aux enjeux liés à l'eau et à la chaleur caniculaire au sein d'une commune - des infrastructures aux plantations - est devenu un impératif pour chaque investissement. Comment ombrager un mail piéton, quelles essences d'arbres et quelle hauteur définir afin de rafraîchir les espaces publics, tels le terrain de pétanque, la Place de la Fruitière ou la Place de l'Eglise ? Cela doit se faire tout en assurant un apport en eau stockée par les bâtiments alentour.

La halle couverte est sortie de terre et nous espérons qu'elle-aussi, répondra à ces impératifs d'offrir de la fraîcheur, avec un choix de matériaux qui ne stockent pas la chaleur.

Pour le reste, des chantiers émaillent la commune, tandis que d'autres s'annoncent. Certains semblent moins avancés, comme les aménagements pour vélos ou les liaisons douces, pourtant prévus dans le plan de mobilité élaboré voilà déjà 3 ans.

En tout cas, jusqu'au terme du mandat, la minorité continuera de jouer son rôle, à savoir : proposer, questionner et informer.

Bonne rentrée et à bientôt;-)

TRIBUNES

Infos pratiques



Mairie de Veigy-Foncenex

26 Rte du Chablais
74140 Veigy-Foncenex
04 50 94 90 11
mairie@veigy-foncenex.fr
www.veigy-foncenex.fr

Ouverture de la mairie au public

Lundi : 8h30-12h / 14h-17h
Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
Jeudi : 14h-17h
Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h
Samedi : 8h30-12h (accueil)

Ouverture Urbanisme au public

du lundi au vendredi : 14h-17h
le matin uniquement sur rendez-vous
04 50 94 90 11
urbanisme@veigy-foncenex.fr

Permanences du CCAS

du lundi au vendredi : 14h-17h
sur RDV mardi et mercredi : 14h-17h
04 50 94 90 11
ccas@veigy-foncenex.fr

Médiathèque municipale

170 route du Chablais
74140 Veigy-Foncenex
04 50 94 15 82
mediatheque@veigy-foncenex.fr
Mardi : 15h-18h
Mercredi : 10h-12h / 15h-18h
Jeudi : 15h-18h
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 10h-12h

Associations

L'annuaire des associations est consultable sur
www.veigy-foncenex.fr/association

ÉTAT CIVIL



Naissances

Sandro Chabard
Timothée Blary
Margot Neury Maison



Pacs

Julien Conti *et* Bryan Mansey
Nicolas Baurain *et* Cloé Dumas
Edouard Dietsche *et* Marion Remy



Mariage

Maxime Nowak *et* Léa Bastard



Décès

Albert Koch
Suzanne Mégevet *née* Mullat
Jean-Pierre Theodoloz
Guy Truphème
Jeannine Dunand *née* Lescot
Marie-France Gatineaud
Marie-Thérèse Fermond *née* Ezingeard
Monique Coutarel *née* Crozier
Patrick Croset
Suzanne Pautex *née* Recavel
Firmin Scholliers

Retrouvez plus d'actualités sur :

Facebook : www.facebook.com/veigyfoncenex/
Instagram : www.instagram.com/mairieveigyfoncenex/
Youtube : www.youtube.com/@mairiedeveigy-foncenex8273/videos

Écho numéro 216 - février 2026

informations adressées à
communications@veigy-foncenex.fr

Date limite : samedi 23 novembre 2025
Distribution : semaine 5

Chemin de
traverse 25/26

maison
des Arts
21 ÉMMANUEL
THONON-ÉVIAN-PUBLIER
60 ans
Scène conventionnée
d'intérêt national
« art en territoire »

THÉÂTRE / HUMOUR

SERGI LÓPEZ

NON SOLUM

À partir de la célèbre phrase d'Arthur Rimbaud, "Je est un autre", le comédien Sergi López (vu dans les films Western, Harry un ami qui vous veut du bien, Le labyrinthe de Pan, Sirat) signe un seul en scène désarmant d'esprit joyeux et contagieux.

Vendredi 28 novembre | 20h30
VEIGY-FONCENEX | Le Damier

© DR - Licence entrepreneur de spectacles : PLATESV-R-2021-002030 / PLATESV-R-2021-002031 / PLATESV-R-2021-002032